

## Le Vieux-Wendake Un village né du choc des cultures

Pierre Larochelle

Number 92, Spring 2002

L'héritage amérindien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16110ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Larochelle, P. (2002). Le Vieux-Wendake : un village né du choc des cultures. *Continuité*, (92), 47–50.

LE VIEUX-WENDAKE

# UN VILLAGE NÉ DU CHOC DES CULTURES



*Les traces du rendez-vous historique entre Amérindiens et Européens sont inscrites au cœur du Village-des-Hurons ou Wendake. Ce village est un amalgame inusité d'une façon de construire et d'une manière d'habiter l'espace.*

par Pierre Larochelle

**W**endake est aujourd'hui le seul établissement huron-wendat encore habité par cette nation. Aussi connu sous le nom de Village-des-Hurons, il a été fondé en 1697 par un groupe de quelques centaines de Hurons-Wendats chrétiens qui se sont fixés définitivement à la Jeune-Lorette.

Ces autochtones avaient quitté la Huronie, un territoire situé entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, en Ontario. Édifié autour d'une église de mission établie sur le chemin du Roy – l'actuel boulevard Bastien – à la tête du pont permettant de franchir la rivière Saint-Charles en haut de la chute Kabir-Kouba, le centre ancien de l'agglomération est aujourd'hui englobé dans la grande banlieue de Québec. La morphologie du lieu a manifestement déterminé la configuration du village.

Les chutes de Lorette, vers 1860. Peinture de Zacharie Vincent, coll. Musée du Québec (58.545).

Photo: Jean-Guy Kéroüac

Le Vieux-Wendake a une valeur patrimoniale exceptionnelle, même s'il ne correspond pas à la notion traditionnelle d'« arrondissement historique », où l'on retrouve habituellement une concentration d'édifices remarquables pour leur



pace. La structure du tissu urbain du Vieux-Wendake met en évidence une logique sociale de l'espace qui témoigne d'un mode de vie et de valeurs propres à la tradition huronne-wendake.

### L'ARCHITECTURE DU VIEUX-WENDAKE

L'évolution des maisons sur le territoire du Vieux-Wendake se compare à celle des faubourgs anciens de Québec. Selon les récits de l'explorateur suédois Pehr Kalm (1749), le village huron était constitué de maisons qui, tout comme la maison de faubourg, ne comportaient à l'origine que deux pièces : la salle et la cuisine.

Les maisons du Vieux-Wendake suivent aussi l'évolution des techniques de construction. Ainsi passe-t-on des massives maisons de pierre aux maisons construites en pièce sur pièce jusqu'à celles à charpente claire de bois. Les premières témoignent de la tradition maçonne propre au Régime français, tandis que l'usage de charpentes squelettiques, sérielles, est issu des pratiques constructives anglaise, puis américaine.

L'évolution du style semble suivre le même processus que celui observé dans le quartier Saint-Sauveur (*Continuité*, n° 86, p. 35). À la maison avec toiture à pignon et lucarnes (prédominante jusque vers 1870) succèdent la maison avec une toiture à pente faible, puis la maison à toit mansard (vers 1885) et, enfin, la maison à toit plat (vers 1890).

### UN TISSU URBAIN MÉTISSE

Le tissu urbain du Vieux-Wendake diffère en plusieurs points de celui des autres villages anciens du Québec.

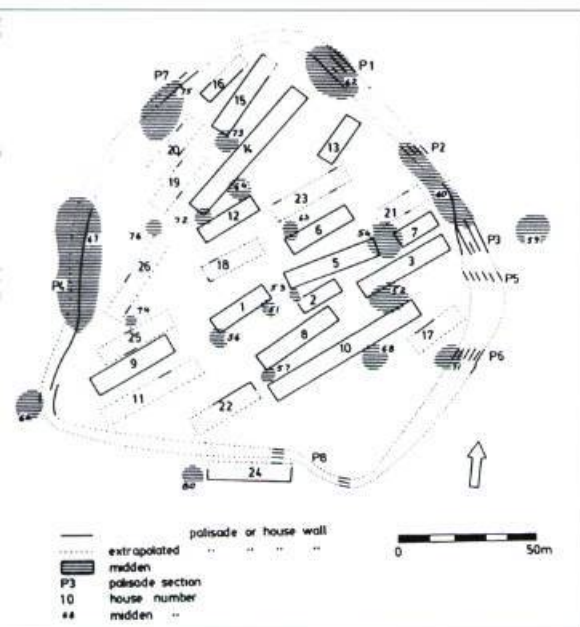
Sa caractéristique la plus remarquable tient au fait que les façades principales de la plupart des maisons sont orientées au sud-est, peu importe le côté de la parcelle donnant sur la rue.

Le tracé sinueux des rues, adapté aux accidents du terrain, et l'absence de modèle géométrique dans leur agencement indiquent que le réseau de voies de circulation s'est formé spontanément. Étonnamment, la plupart des îlots ne contiennent qu'une seule bande de parcelles desservies par deux voies publiques parallèles. Dans l'un des rares îlots formés de deux bandes de parcelles apparaît la trace d'une ancienne voie piétonne qui permettait de le traverser dans le sens de la longueur.

De toute évidence, et l'analyse du plan de cadastre le démontre, il n'existait pas

### Le Vieux-Wendake vu du nord.

Photo: Macro-inventaire du patrimoine québécois C82.0073 24, ANQQ.



intérêt esthétique et historique. Le seul monument public, l'église Notre-Dame-de-Lorette, reconstruite en 1865 en intégrant les murs de la deuxième église qui daterait de 1730, appartient à une architecture vernaculaire modeste, tout comme les habitations.

Le Vieux-Wendake présente cependant un intérêt certain en raison de son organisation spatiale unique. Sa structure résulte du choc de deux cultures. La forme urbaine dérive du mode proprement iroquoien de penser le village et d'occuper l'espace, tandis que les formes architecturales appartiennent à des types importés en Amérique sous le Régime français.

De fait, l'installation des Hurons-Wendats à Wendake coïncide avec l'abandon de la maison longue et l'adoption d'habitations et de façons de construire venues d'un autre continent. Cependant, l'implantation des maisons, leur orientation et leur position relative par rapport à la rue n'obéissent à aucune des règles usuelles dans notre aire culturelle, ce qui confère au Vieux-Wendake une identité unique. En fait, l'emprunt de types architecturaux d'une autre origine culturelle n'empêche pas une utilisation traditionnelle de l'es-

Ce plan du site Benson en Huronie permet de faire des rapprochements entre l'organisation spatiale des sites traditionnels hurons et celle du Vieux-Wendake.

Source : Extrait de Ellis, Chris J. & Neal Ferris (1990), *The Archeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, London Chapter, Ontario Archeological Society.

de système parcellaire au moment de la première édification du village. Le lotissement actuel a manifestement été élaboré *a posteriori*, sur la base d'un état de fait antérieur. La forme des terrains est irrégulière, leur proportion est voisine du carré alors que, dans un lotissement planifié, les parcelles sont normalement plus profondes que larges.

Vraisemblablement, les Hurons ont reproduit à Wendake le concept de village hérité de leur mode séculaire d'habiter. Les recherches archéologiques effectuées en Huronie ont en effet permis de reconstruire des plans de villages dont l'organisation spatiale est comparable à celui du Vieux-Wendake.

Le plan du site Benson en Ontario, qu'ont reconstitué des archéologues de l'Université McMaster en 1976 et 1977, présente plusieurs similitudes avec celui du Vieux-Wendake. Les habitations y étaient orientées dans une même direction, une caractéristique que partagent de nombreux tissus urbains antiques d'Europe et d'Afrique. On y constate également une absence de système parcellaire et, par conséquent, une absence d'opposition entre l'espace public et le domaine privé.

#### HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Aux structures spatiales des milieux bâtis correspondent des structures sociales. Ainsi, la forme urbaine du Vieux-Wendake reflète les valeurs et le style de vie traditionnels de la communauté huronne-wendate. L'orientation commune des maisons témoigne par exemple de la relation spirituelle qu'entretient la communauté huronne-wendate avec la nature. De même, l'absence originelle de lotissement correspond bien à la notion de propriété collective du sol chez les Hurons.

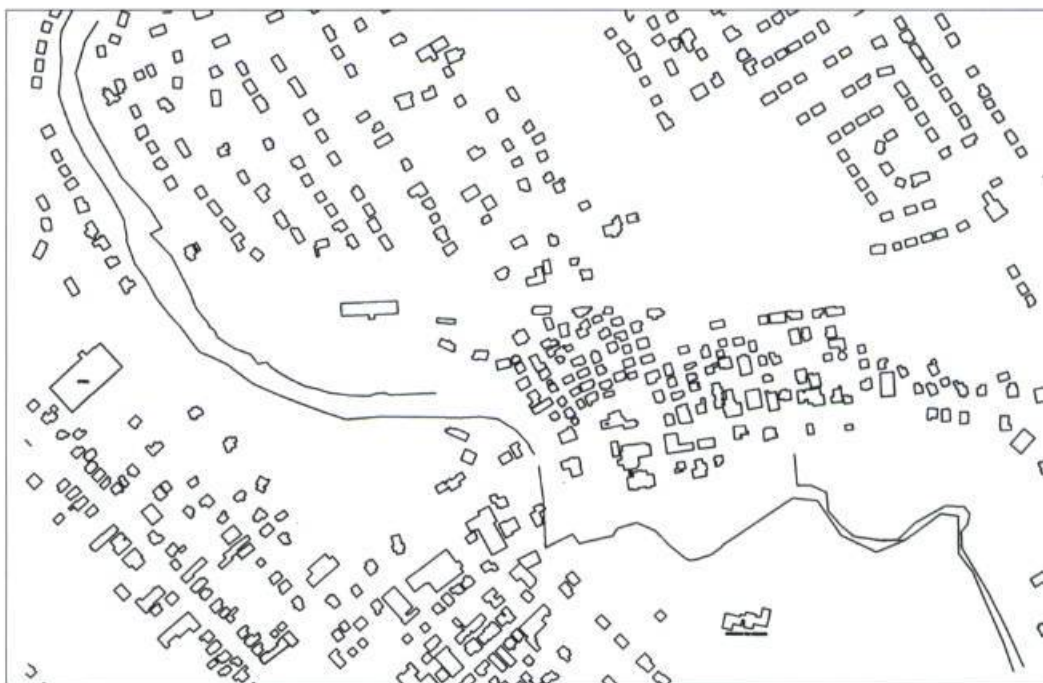
L'absence initiale d'espaces extérieurs clairement rattachés à chaque maison explique qu'on ne retrouve pas dans le tissu actuel d'opposition entre l'avant et l'arrière, entre le côté cour et le côté rue. Elle traduit aussi une conception singulière des rapports entre le domaine public et le domaine privé. À l'origine, le tissu urbain permettait la libre circulation entre les maisons, ce qui laisse supposer l'existence de liens étroits entre les membres de la communauté.

On peut même penser qu'une telle structure favorisait l'organisation du travail. Comme la fabrication des objets supposait l'intervention de plusieurs artisans – pour la taille du cuir, la pose des perles de

verre, etc. –, les personnes et les marchandises devaient pouvoir circuler librement d'une maison à l'autre.

#### DES MESURES DE PROTECTION

Des mesures spéciales devraient être adoptées pour sauvegarder et mettre en valeur le Vieux-Wendake. Son identité particulière, qui se traduit par sa structure même, doit demeurer perceptible. Des procédures d'encadrement des projets d'intervention permettraient d'éviter l'insertion de bâtiments peu adaptés ou mal implantés dans le tissu urbain ancien.



Un contrôle devrait s'exercer sur les transformations envisagées sur l'ensemble du territoire compris entre les deux limites lisibles du Vieux-Wendake. La première est une barrière naturelle : la rivière Saint-Charles. L'autre est une limite artificielle : l'ancienne voie ferrée – récemment transformée en piste cyclable – de la Quebec and Lake Saint John's Railway. Le tracé de cette dernière, qui remonte à 1890, correspond à peu de choses près à la limite historique entre le village des Hurons et la terre commune qui leur servait de pâturage.

■  
*Pierre Larochelle est professeur d'architecture.*

*Ce plan du bâti dans le Vieux-Wendake met en lumière la spécificité du lieu en regard des tissus urbains environnants.*

Ill. : Pierre Larochelle

# Les communautés autochtones au Québec



## LES 11 NATIONS

- ▲ ABÉNAQUIS
- ▲ ALGONQUINS
- ▲ ATTIKAMEKS
- ▲ CRIS
- ▲ HURONS-WENDATS
- ▲ INNUS (Montagnais)
- ▲ MALÉCITES
- ▲ MICMACS
- ▲ MOHAWKS
- ▲ NASKAPIS
- U INUITS

## Les 17 régions administratives

- |                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent       | 10 Nord-du-Québec                |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine |
| 03 Québec                  | 12 Chaudière-Appalache           |
| 04 Mauricie                | 13 Laval                         |
| 05 Estrie                  | 14 Lanaudière                    |
| 06 Montréal                | 15 Laurentides                   |
| 07 Outaouais               | 16 Montérégie                    |
| 08 Abitibi-Témiscamingue   | 17 Centre-du-Québec              |
| 09 Côte-Nord               |                                  |

Source : Secrétariat aux affaires autochtones  
Gouvernement du Québec